

P-FE12612 Accompagner la démarche de l'autoévaluation

FE FORMER LES PERSONNELS D'ENCADREMENT

126 FORMER LES PERSONNELS D'ENCADREMENT

STRUCTURE DU PARCOURS

Ce parcours est composé de 4 modules à destination des équipes de direction dont l'établissement entre dans le processus d'évaluation des EPLE. Le premier module est un parcours proposé par l'IH2EF en auto-inscription sur M@gistère. Les autres modules du parcours sont des ateliers en ligne. Plusieurs créneaux seront proposés afin de s'ajuster au mieux aux contraintes des chefs d'établissement.

OBJECTIF DU PARCOURS

Etroitement articulé aux offres de formations de l'IH2EF et du CEE, ce parcours permet aux chefs d'établissement qui entrent dans le dispositif d'évaluation externe d'être accompagnés dans la première partie du processus consacré à l'auto-évaluation. Dès le lancement de la campagne à l'été 2022, ils peuvent prendre connaissance d'un parcours M@gistère en auto-formation dédié. Puis, de la rentrée scolaire jusqu'au mois de décembre, 3 campagnes leur sont proposées selon une temporalité qui s'adapte à la progressivité de la démarche. La formation est organisée sous la forme d'ateliers en ligne d'une heure 30 constitués d'apports, de témoignages de pairs-experts et d'échanges sur les problématiques rencontrées (la constitution et l'organisation du comité de pilotage, l'analyse des indicateurs et le diagnostic partagé, l'élaboration et l'exploitation des questionnaires, la rédaction du rapport.).

Code GAIA
dispositif

Code GAIA
module

Parcours composé de 4 modules

22A0240717 **68354** **Module M@gistère en autoformation : « Évaluation des établissements du second degré »**

Public : FONCTION DE DIRECTION

DIR

Durée heures : 6

22A0240717 **68355** **L'auto-évaluation : organiser le travail collectif**

Public : FONCTION DE DIRECTION

DIR

Durée heures : 2

22A0240717 **68356** **L'auto-évaluation : travailler l'adhésion et faire participer les acteurs**

Public : FONCTION DE DIRECTION

DIR

Durée heures : 2

22A0240717 **68357** **L'auto-évaluation : rédiger le rapport**

Public : FONCTION DE DIRECTION

DIR

Durée heures : 2